ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

École académique de la formation continue

Règles d'écriture simplifiées pour la conception de parcours de formation

(étape par étape)

Contexte et analyse du besoin

Identification des besoins du terrain  ou institutionnels. 



Titre du parcours

Le titre doit être court et percutant.



Accroche

L'accroche doit valoriser le contenu et retenir l'attention du participant potentiel, quel que soit son profil, pour le motiver à participer au parcours.

Thématique 

Associer le parcours à une thématique identifiée par l'EAFC. En lien avec les priorités nationales.

Mots clés 

Associer le parcours à un ou plusieurs mots-clés identifiés par l'EAFC (cf. thésaurus). (Nombre de mots-clés à limiter)

Public

Préciser le public cible du parcours et son nombre.





Pré-Requis

Indiquer les pré-requis nécessaires pour que le participant atteigne les objectifs généraux du parcours.

Objectifs généraux



Les objectifs généraux présentent les grandes orientations sur les apprentissages à réaliser dans le parcours. Ils doivent être formulés à l'aide d'un verbe à l'infinitif qui précise l'action d'apprentissage. Ils énoncent de manière générale les connaissances, les compétences à acquérir par le participant.

« À la fin du parcours, les participants seront en capacité de… »



Durée et modalité

Indiquer le nombre d'heures total (présentiel, distanciel synchrone, asynchrone) et le nombre de modules (formation, transférabilité, personnalisation). **Un parcours doit comprendre au moins un module de chaque type.**



Contenu prévisionnel du parcours

Pour chaque module préciser :

- L'intitulé du module
- Le type de module **(formation, transférabilité, personnalisation)**
- Les pré-requis du module
- Les objectifs pédagogiques **(opérationnels et évaluables)**
- Le contenu prévisionnel du module (une description détaillée des différents sujets traités chronologiquement en cohérence avec les objectifs pédagogiques)
- La durée et les modalités du module
- Les modalités d'évaluation du module
- Le(s) formateur(s) envisagé(s)
- L'articulation modules / intermodules



Evaluation

Il s'agit des modalités d'évaluation permettant d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, que les objectifs généraux du parcours ont été atteints par le participant. Ces évaluations peuvent être réalisées en amont, pendant et en aval du parcours.



Handicap

Préciser les conditions d'accueil et d'accessibilité qui peuvent être envisagées suivant la situation individuelle du participant (situation de handicap, accessibilité numérique, locaux, différenciation pédagogique du parcours…).